

Résumé de la thèse :

Cette thèse interroge l'idée selon laquelle l'enseignement-apprentissage du français constituerait un *préalable indispensable* (et donc obligatoire) à l'intégration d'adultes migrants. En effet depuis 2005/2006, deux politiques successives (le *Contrat d'Accueil et d'Intégration* en 2006, puis le *Contrat d'Intégration Républicaine* à partir de 2016) imposent à différentes catégories de migrants de suivre une formation linguistique considérée garante de leur apprentissage et, par extension, de leur intégration. L'angle privilégié est de s'intéresser à des migrants et formateurs confrontés à l'obligation de formation en français : tant à travers leurs réceptions de l'obligation formative et de ses implications, qu'à travers leurs propres situations, expériences et histoires d'enseignements, d'apprentissages, d'intégrations diverses.

Je propose d'interroger les logiques que ces dispositifs concrétisent : quels arguments, représentations, idéologies y sont mobilisées ? Quels liens entre formation en langue, apprentissage et intégration, sont institutionnalisés dans les dispositifs de formation linguistique obligatoire ? Selon quels impensés, et avec quelles conséquences ? Et enfin, quelle pertinence l'obligation de formation a-t-elle *pour ses acteurs* ? Ces questions sont abordées par l'interprétation croisée :

- *d'observables historiques*, sur l'apparition des logiques instituées dans le cadre de l'obligation de formation linguistique : ainsi, depuis la révolution française, quels éléments historiques éclairent la construction d'une idéologie d'une intégration spécifiquement attachée à l'enseignement et à l'apprentissage de la langue française ?

- *d'observables législatifs, institutionnels et politiques* : de quelle façon ces logiques ont-elles été instituées, puis illustrées dans le cadre des dispositifs successifs ? Et dès lors, de quelle façon l'obligation de formation linguistique concrétise-t-elle une idéologie spécifiquement linguistique d'une intégration « à la française », attachée à des représentations du roman national ?

- *d'observables issus de recherches* sur les langues, les intégrations, et leurs liens : quelles ambivalences sont apparentes entre les logiques instituées dans le cadre des contrats d'intégration, et les recherches sur les liens entre apprentissage de la langue et processus d'intégrations ? Quelles diverses influences, rôles et finalement *quelles responsabilités*, ont les chercheurs travaillant sur/avec ces logiques désormais institutionnalisées ?

- *d'observables issus du terrain formatif* : quels sens donnent les acteurs des contrats d'intégration à l'obligation de formation linguistique pour s'intégrer ?

Les enquêtes menées auprès de migrants et de formateurs mettent en lumière des réceptions diverses et réflexives de l'intégration instituée, éclairant des éléments impensés dans ce cadre formatif, et soulignant l'importance de s'intéresser à ces acteurs afin de mieux accompagner l'insertion. Tout en reconsidérant différentes zones de pertinences à une obligation de formation linguistique, cette thèse explore des pistes qui permettraient de redonner aux migrants davantage de *prise* sur les processus visés, afin que ces derniers puissent donner du sens à l'accompagnement proposé.

Mots-clés : adultes migrants ; accueil ; contrats d'intégration ; obligation de formation linguistique ; politiques linguistiques ; imaginaires linguistiques et nationaux ; idéologie ; langue(s) et insertion(s) ; rapports aux langues ; sociolinguistique ; didactique des langues ; sociologie de l'intégration ; plurilinguisme.